

Paris, le 4 mai 2007

Vient de paraître

Bulletin d'information en économie de la santé

n° 122 - Mai 2007

questions

d'économie de la
santé

synthèse

Repères

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une étude réalisée pour le compte de l'Observatoire national des professions de santé (ONDPS) et a bénéficié d'un financement de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de la Santé et des Solidarités. Elle a donné lieu à la publication d'un article dans le rapport annuel 2005 de l'ONDPS et à un rapport IRDES en juin 2006.

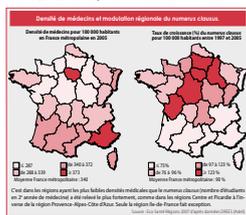
Dans un précédent *Questions d'économie de la santé*, les politiques conduites à l'étranger visant à combattre les inégalités de répartition géographique des professionnels de santé ont été analysées à partir d'une revue de la littérature internationale. Ces *Questions d'économie de la santé* analysent les politiques mises en œuvre en France concernant plus spécifiquement les médecins.

Améliorer la répartition géographique des médecins : les mesures adoptées en France

Yann Bourgueil, Julien Mousquès, Anna Marek, Ayden Tajahmadi

Malgré une densité médicale aujourd'hui à son plus haut niveau historique, la répartition géographique et disciplinaire reste inégale sur l'ensemble du territoire français. Cette situation risque de s'accroître dans les dix années à venir.

Pendant longtemps, l'augmentation du nombre de médecins formés et la modulation régionale du numerus clausus et des postes d'internes ont été les seules mesures prises pour tenter d'atténuer les déséquilibres. Récemment, de nouvelles mesures pour inciter à l'exercice dans les zones en difficulté, rurales ou urbaines, ont été mises en place. Au niveau national, l'État et l'Assurance maladie privilégient les aides financières à l'installation ou au maintien en exercice et les outils d'information. À l'échelle régionale, les mesures portent principalement sur la formation et soutiennent les initiatives des professionnels de santé visant à s'organiser autrement (médecine de groupe, délégation des tâches, télé-médecine). Si peu de mesures ont été évaluées à ce jour, certains résultats peuvent toutefois être soulignés. Ils sont complétés par des enseignements issus de la littérature internationale.



Service de presse :
Nathalie Meunier (IRDES)
Tél : 01 53 93 43 02
email : meunier@irdes.fr
www.irdes.fr

Auteurs :

Yann Bourgueil, Julien Mousquès,
Anna Marek, Ayden Tajahmadi

Améliorer la répartition géographique des médecins : les mesures adoptées en France

Malgré une densité médicale aujourd'hui à son plus haut niveau historique, la répartition géographique et disciplinaire reste inégale sur l'ensemble du territoire français. Cette situation risque de s'accroître dans les dix années à venir.

Pendant longtemps, l'augmentation du nombre de médecins formés et la modulation régionale du numerus clausus et des postes d'internes ont été les seules mesures prises pour tenter d'atténuer les déséquilibres.

Récemment, de nouvelles mesures pour inciter à l'exercice dans les zones en difficulté, rurales ou urbaines, ont été mises en place. Au niveau national, l'État et l'Assurance maladie privilégient les aides financières à l'installation ou au maintien en exercice et les outils d'information. À l'échelle régionale, les mesures portent principalement sur la formation et soutiennent les initiatives des professionnels de santé visant à s'organiser autrement (médecine de groupe, délégation des tâches, télé-médecine). Si peu de mesures ont été évaluées à ce jour, certains résultats peuvent toutefois être soulignés. Ils sont complétés par des enseignements issus de la littérature internationale.

Service de presse :
Nathalie Meunier (IRDES)
Tél : 01 53 93 43 02
email : meunier@irdes.fr
www.irdes.fr

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une étude réalisée pour le compte de l'Observatoire national des professions de santé (ONDPS) et a bénéficié d'un financement de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du ministère de la Santé et des Solidarités. Elle a donné lieu à la publication d'une synthèse dans le rapport annuel 2005 de l'ONDPS et à un rapport IRDES en juin 2006.

Dans un précédent *Questions d'économie de la santé*, les politiques conduites à l'étranger visant à combattre les inégalités de répartition géographique des professionnels de santé ont été analysées à partir d'une revue de la littérature internationale.